



Mai 2022

# *La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne*



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Rédaction : les membres de la commission Communication et les Associations de la Commune. Les articles transmis par les Associations ne sont pas retouchés.

# Mot du Maire

Chères administrées et chers administrés,

L'année 2022 avait débuté par un ralentissement de la crise sanitaire, pour refaire face à un pic en février. Désormais stabilisée, s'ajoute la guerre, à notre porte, en Ukraine avec des répercussions humaines terribles.

Cette guerre et tous les effets socio-économiques collatéraux ont un impact sur le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous. Territoire rural de montagne, lors de nos nombreux déplacements, nous subissons le contrecoup de cette guerre avec une forte flambée des prix des carburants, de l'électricité, mais aussi des produits alimentaires.

En début d'année, comme à l'accoutumée, nous sommes mobilisés pour l'élaboration du budget. Mais cette année particulière nous impose une analyse plus pointue de la situation afin d'anticiper, au plus juste, les conséquences sur le budget 2022. Ce qui, après de nombreux calculs et échanges avec le SDEE de la Lozère, nous a permis d'évaluer à + 100 000 € à minima d'augmentation du coût de l'énergie pour la commune. Pour les collectivités, le prix n'étant pas bloqué à une augmentation de 4 %, comme pour chaque foyer.

Vous comprendrez que cette situation nécessite une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement. Sachez que nous avons néanmoins voté et donc décidé de ne pas augmenter les impôts, en maintenant les taxes foncières au même taux qu'en 2020.

Rigoureux ne veut pas dire attentiste ! Cela veut simplement dire, avoir une gestion anticipée et planifiée, tout en donnant du pouvoir d'achat à tous les ménages.

Je prendrais, pour exemples, quelques engagements pris pour ce mandat et que nous venons de VOTER :

- Depuis le 1<sup>er</sup> avril, **la cantine à 1€**, c'est adopté. Non, ce n'est pas un poisson d'avril, mais bien une réalité. Évidemment comme nous l'avions dit, cette opération, n'aurait pu voir le jour sans le fort soutien financier de l'ÉTAT.
- **La Maison du Temps Libre va faire peau neuve, avec la construction nouvelle de l'école Marceau Crespin.** Les entreprises commencent les travaux ces jours-ci. Espérant que les approvisionnements ne seront pas trop impactés dans les délais dus à la crise.  
N'ayant pu vous présenter le projet en début d'année, suite aux problèmes sanitaires, nous vous proposons de nous retrouver pour vous exposer la construction d'ensemble et répondre à vos questions le **mardi 7 juin à 20h, salle Colucci au Monastier**, avec une projection du projet sur grand écran.
- Enfin à partir du **1<sup>er</sup> juillet**, vous pourrez bénéficier d'un **véhicule électrique en libre-service**, sur réservation à la demi-journée. Ce service, pour lequel nous avions lancé et obtenu certains financements, est maintenant porté par la Communauté des Communes du Gévaudan (C.C.G.).
- Et prochainement, **les vélos à assistance électrique** commandés devraient être mis à votre disposition par la C.C.G. à la fin du mois de juillet.

Les beaux jours arrivants, j'espère sans excès, et l'amélioration du contexte sanitaire, vont nous permettre de remettre un peu de convivialité, en commençant par :

- Une journée citoyenne, à la demande de certains d'entre vous, elle aura lieu **samedi 4 juin de 8 h 30 à 13 heures** et se terminera par un apéritif campagnard. Vous êtes bien évidemment tous invités à y participer. Merci à Marie ROCHEAU et Olivier FOLCHER pour son organisation.
- Suivi de weekends festifs : du **11 et 12 juin avec la fête au Monastier et les 2-3 et 4 juillet à Chirac**.

Sachez que l'équipe municipale reste mobilisée, à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter même pendant la période estivale.

Votre maire,



# Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

## Inauguration de la Maison Médicale «La Grange»

En service depuis début février, l'inauguration a eu lieu Mardi 15 mars, en présence des élus et responsables locaux, des professionnels nouvellement installés, du médecin Nathalie MASSON, des agents communaux et de nombreux habitants.



Un projet qui a mobilisé les équipes (élus et agents) et services de l'État ou du PETR du Gévaudan pendant plusieurs années. Ce fut l'occasion pour le maire de présenter la difficulté de monter un tel projet. Il a débuté en 2015 avec adhésion des premiers professionnels au projet, le lancement des travaux en Janvier 2021 et pour une mise en service début 2022.

Le résultat est à la hauteur des ambitions. Parfaitement intégrée dans le vieux village, avec un passage souterrain qui donne un accès piéton au cœur du bourg du Monastier, cette structure offre aux praticiens un lieu de travail agréable. La psychomotricienne, les deux infirmiers, la psychologue et le couple de thérapeutes sont très satisfaits. Les locaux ont été idéalement aménagés en valorisant les moindres recoins, par le cabinet d'architecte local : Le Compas dans l'Œil (L.C.O., Jean Marc PRIAM).

Le maire a remercié le représentant de l'État, pour l'aide apportée, aussi bien pour l'élaboration du projet que pour son financement. Le coût total est de 451000€ dont 260000€ pris en charge par l'État et 40000€ par l'Europe. Les loyers versés permettront de financer le reste à charge, pour la commune, de 150000€. Il a aussi remercié les architectes du Compas dans l'Œil et les artisans pour la qualité de leur travail.

Cette initiative contribue à rendre le territoire plus attractif pour faciliter la vie des habitants, avec l'espoir d'attirer de nouvelles populations pour que vivent nos commerçants, artisans, écoles et pour le maintien des services publics.



Il s'agit du premier chainon d'un maillage territorial, dont le prochain sera la maison de santé de Marvejols.

Après la découpe du ruban tricolore, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes, pour le partage d'un apéritif élaboré par le P'tit Marché. Après tant de temps sans convivialité, ce moment d'échange fut fortement apprécié.

### Les praticiens



Manon FOUBERT et Nicolas  
SEGUIN : Infirmiers  
Charlotte LEROY : Psychologue



Léonie ROBERT:  
Psychomotricienne



Nadège et Pascal MARRA :  
Médecines douces

# Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Demi-journée Citoyenne le samedi 4 Juin 2022



Quelle étape avez-vous atteint aujourd'hui ?

Nous vous attendons à la demi-journée citoyenne du **samedi 4 juin 2022**. Rendez-vous à 8h45 aux locaux des services techniques, 1 route de Chirac, pour commencer la journée avec une bonne fougasse et la bonne humeur de chacun !

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire en mairie dès que possible. Chantiers prévus :

- Peintures,
- Plantations,
- Nettoyage, espace vert.

Lequel avez-vous envie de choisir ?

Et si ensemble nous gravissons la dernière marche !

# Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

## La Cantine à 1€, c'est parti

Comme nous nous y étions engagés, la commune a mis en place la cantine à 1€.



Persuadés que cette action sera accueillie favorablement par les familles dans les écoles de la commune.

En cette période où nous subissons tous une forte inflation des prix, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de soutenir le pouvoir d'achat des familles ayant des enfants scolarisés et bénéficiant du service « cantine ».

Pour un enfant mangeant à la cantine tous les jours, l'économie est d'environ **370 €** par année scolaire.

La mise en place de cette action n'a pas été simple administrativement et nous savons que la gestion au quotidien ne l'est pas non plus. Merci aux services et aux élus qui suivent ce dossier.

Bien évidemment, comme nous l'avions écrit, proposer de tels tarifs n'est possible que grâce au fort soutien financier de l'ETAT.

# Actualités Municipales

## Services communaux

Malgré un hiver moins rigoureux que l'année précédente, les employés communaux ont tout de même été mis à pied d'œuvre face à une météo capricieuse afin de déneiger les villages, les accès, ainsi que les trottoirs et les ruelles de la Commune.

La Commune a investi dans l'achat d'une balayeuse afin de tenir les bourgs et les villages les plus propres possibles.

Nous remercions les agents communaux qui ont effectué ces divers travaux durant la période hivernale :

- ✓ Démolition de l'ancien presbytère de Chirac pour préparer sa « remise à neuf » et accueillir prochainement la bibliothèque,
- ✓ Réfection du salon de coiffure au Monastier,
- ✓ Réfection d'un appartement communal « remis à neuf »,
- ✓ Peinture de volets et de bancs publics,
- ✓ Nettoyage des abords du stade de Chirac et élagage des abords de l'aire de la Vignasse,
- ✓ Positionnement des radars pédagogiques et de panneaux de signalisation pour la sécurité routière,
- ✓ Remise en état des fossés et de la fontaine d'Alteyrac.
- ✓ Aménagement des abords de la maison médicale,
- ✓ Remontée du mur de clôture en pierre au four à chaux,
- ✓ Préparation des jardins partagés,
- ✓ Agrandissement d'un parking pour l'école Claude Érignac du Monastier,
- ✓ Entretien permanent des cimetières,
- ✓ Nettoyage des 25 fontaines de la Commune,
- ✓ Dallage du canal du Rieu,
- ✓ Divers petits travaux.

Et maintenant place au « désherbage » et au balayage!

Des entreprises extérieures sont intervenues pour la continuité du pluvial de la Fare (Entreprise SOMATRA) et travaux de maçonnerie à l'ancien presbytère de Chirac (Entreprise GIBELIN). Les travaux « énergétiques » des 8 sites retenus par France Relance ont débuté.



Nouvelle balayeuse



Dallage Quartier du Rieu



Mur de clôture en pierre



Nettoyage des fontaines

# Actualités Municipales

## Marché de Chirac

Depuis mi-avril, le marché hebdomadaire de Chirac a repris ses quartiers d'été.

**Rendez-vous est donné tous les vendredis à partir de 17 h place de la liberté.**

Venez retrouver des produits locaux et artisanaux proposés par les commerçants présents.

Vous pourrez trouver :

- ❖ Les légumes « bio » du jardin des frères ;
- ❖ Le fromage de vaches de l'EARL PETIT de FABREGES ;
- ❖ Les glaces, jus de pomme, yaourts d'Olivier RIEU ;
- ❖ Le miel de Jérôme DUBOIS ;
- ❖ Les bières de la brasserie du TREBATUT ;
- ❖ Les volailles de l'EARL du PIOU ;
- ❖ Le pain d'Ingrid LEBRUN ;
- ❖ L'épicerie en vrac de Nelly SAHUC ;
- ❖ Les fromages proposés par Geoffrey MALGOIRE ;
- ❖ Le Kombucha d'Albane LENGRAND ;



Et en saison estivale :

- ❖ Les fruits rouges de Marion DELTOUR ;
- ❖ Les Yaourts au lait de chèvre de Mme DEVRIENDT ;
- ❖ Les couteaux de Mr CONORT.

**Pourquoi aller chercher ailleurs ce qui nous attend si près de chez nous ?**

## Une salle de la Maison des Association à Chirac nommée « Salle Henri BOYER »

Vendredi 6 mai a eu lieu la pose de la plaque souvenir nommant une salle Henri BOYER, en présence de Monsieur le Maire Lionel BOUNIOL, Madame BOYER, les enfants et famille, la Présidente du Département Sophie PANTEL, Dominique DELMAS Conseillère Départementale du Canton de Bourgs sur Colagne, d'autres Conseillers Départementaux, des Conseillers Municipaux et habitants de la commune.

Lors du discours, Lionel BOUNIOL a présenté le choix fait lors du premier Conseil Municipal, l'élisant officiellement Maire, de nommer cette salle Henri Boyer, suite à son décès dans l'exercice de ses fonctions le 24 avril. Il a fait part qu'il n'était pas toujours d'accord avec Henri, mais respectait l'homme qu'il était associé à sa fonction de maire. Pour conclure, que oui, Henri aimait sa commune.

Sophie PANTEL a accès son discours sur les relations conviviales de travail avec Henri et ses collègues Conseillers Départementaux. Mais aussi, les dossiers qu'il avait suivis, comme pour exemple la Fibre.

Madame BOYER submergée par l'émotion, ce qui est bien compréhensible, a exposé combien était grand le manque d'Henri à ses côtés, remerciant l'ensemble des personnes présentes, la collectivité et le Maire pour cette initiative.

Après les discours, la plaque « salle Henri BOYER » a été dévoilée. La soirée s'est terminée en partageant un verre, avec enfin un peu de convivialité, revenue après cette période de COVID.



Pour mener réponse au grand questionnement de quelques-uns, ce choix a bien sûr été validé par la famille et la plaque a été posée à l'intérieur d'une des salles de la Maison des Associations.

# Actualités Municipales

## Jardins « partagés »

Ça y est les jardins ont vu le jour !

Après plusieurs tentatives quant à l'emplacement de ces jardins, deux lieux ont été trouvés permettant la réalisation de cette belle opération. En effet, certaines oppositions ne nous ont pas permis de réaliser ces jardins aux endroits initialement prévus, aussi, nous avons dû repenser entièrement ce projet.

Le premier se situe sur une parcelle communale situé sur la route des Bories. Ce terrain inutilisé a été remis en état de culture par les employés communaux. Il sera prochainement clôturé et les jardiniers vont en prendre rapidement possession. Le second est une propriété privée prêtée gratuitement à la commune par Madame HUGONNET, située route du Villaret. Il permettra à 5 jardiniers « d'exprimer » tout leur talent. Après une rapide mise en état par les employés communaux, il est d'ores et déjà utilisé.



Nous remercions, Madame HUGONNET pour ce prêt, ainsi que Monsieur GUIRAO pour nous faciliter l'accès à ces jardins.

Souhaitons à notre dizaine de jardiniers de belles récoltes mais aussi de belles rencontres.

## Passation de commandement du centre de secours à Bourgs sur Colagne

C'est sous un soleil incertain, qu'a eu lieu vendredi 13 mai, la passation de commandement entre l'ancien chef de centre de secours de Chirac le Lieutenant Fabrice DELTORCHIO et le nouveau chef de centre l'Adjudant-Chef Benjamin BOYER. La cérémonie était présidée par Sophie PANTEL, Présidente du CASDIS.

Bien évidemment les sapeurs-pompiers de Bourgs sur Colagne étaient là, en soutien à leur nouveau chef, accompagnés de nombreux chefs de centres de secours du département.



Avant la passation a eu lieu la remise de galons à l'ADJ benjamin BOYER nommé ADC, aux Sgt Cédric LAHONDES, Martial MALIGES et Bruno SANTOS nommés SGT/C, aux Sapeurs 1er classe Matthieu HAMEL et Jean baptiste ANDASSE nommés Caporaux et aux Sapeurs Marc DESCHAMPS et Mathias ROCHETEAU nommés sapeurs premières classe.

Le Maire a fait part de l'importance du centre de secours pour les habitants et bien au-delà de la commune. Il a remercié le travail fait par les anciens chefs de centre et a accueilli comme il se doit le nouveau, Benjamin BOYER. Mettant en avant l'importante mission et responsabilité du chef de centre « Benjamin, tu es un enfant de Chirac, je sais que tu auras à cœur la réussite de ta mission, tu as les qualités pour, avec tous tes collègues sapeurs-pompiers volontaires. Tu devras jongler entre le professionnalisme nécessaire au secours et le sens de l'humain indispensable au volontariat de ton équipe ». Bien évidemment a été mis en avant les valeurs et engagements de pompiers du centre. « Les citoyens de la commune peuvent vous faire confiance, je peux en témoigner, pour y avoir contribué à vos côtés. Ils peuvent compter sur votre dévouement, sur votre courage, mais aussi sur votre professionnalisme ».

Le Maire n'a pas oublié les familles « je sais bien qu'il n'est pas toujours facile d'avoir un pompier à la maison ». Il a conclu en renouvelant toute la confiance au chef de centre et à l'ensemble de l'équipe des pompiers volontaires de Chirac qui saura l'épauler dans ces missions.



La Présidente félicite le nouveau chef de centre pour cette prise de commandement, en remerciant tous les nombreux pompiers du Département et l'ensemble personnes présentes. Elle a mis en avant leur engagement et la particularité du Département de la Lozère n'ayant que des volontaires sur le terrain, au quotidien. Ceci explique que les coûts pour le Département et les Communes restent encore maîtrisés. La Conseillère Départementale du canton, s'est associée à ces félicitations et mis en avant toute l'implication des pompiers auprès de la population. Le verre de l'amitié a été partagé sur la place d'Entraygues devant la belle fontaine.

# Bibliothèque du Monastier

Après une période si particulière, enfin de l'air... et dans un cadre convivial, l'ouverture au public est :

**Tous les mercredis de 10h30 à 11h30 et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h30 à 11h30**

L'équipe de la bibliothèque propose, pour l'école :

- ✓ L'intervention d'une conteuse dans le cadre du festival «**Premières Pages**» pour les maternelles, le vendredi matin 13 mai à 9h,
- ✓ Le vote des «**Incorructibles**» le lundi 23 mai à 9h,
- ✓ La représentation des «**Contes nus pieds**» initiée par la Bibliothèque Départementale de prêt concernant les maternelles, celle-ci devrait se dérouler le mardi 21 juin, le premier jour de l'été à 15h, au parc de jeux selon la météo.



**La boîte à livres** est à disposition pour déposer, échanger, emprunter, l'accès est libre sans contrainte d'horaire.

Nos rayonnages se sont enrichis de nouveaux livres donnés par des particuliers, merci à eux, sans oublier les prêts de la BDP et quelques achats.

*Au plaisir de se retrouver.*

## Zoom sur les Incivilités

### Qui peut bien en vouloir à ce point à nos petits écoliers ?

Jamais deux sans trois, ce proverbe se vérifie une fois de plus, et ce n'est pas réjouissant, ni glorifiant, ni rassurant...voire même honteux.

Aurions-nous sur la commune ou les environs, un « valeureux » Amérindien, d'une époque moderne où la bêtise fait rage, dont le courage inégalable le pousse à s'en prendre à nos petits bonhommes en plastiques, qu'il ose scalper pour la 3ième fois ? Peut-être ne sont-ils pas à son goût ? Auquel cas, qu'il rassemble le soupçon d'intelligence, si légère soit elle, pour venir exposer ses revendications aux élus de la commune qui œuvrent pour le bien-être et la sécurité de tous : enfants, adultes et personnes âgées, sur la traversée de notre commune par la D809.

Quelle est la raison d'un tel acte ? Serait-ce la recherche d'un cerveau égaré par inadvertance ?

Certainement l'œuvre d'un enfant gâté, qui lors d'un moment de désœuvrement a oublié les notions de morale, de respect et de savoir vivre, que lui ont inculqué ses parents et enseignants. Quel gâchis pour notre village au 21ème siècle !

Comment y remédier ? Embaucher un agent de police municipale ? Ajouter un vigile ou soldat à l'entrée de chaque bâtiment public comme dans certains pays ? Positionner une caméra sur chaque façade de bâtiment ?

L'addition sera lourde pour celui qui se fera prendre, et sans tarder !



Au cas où, la définition du mot « scalp »: *Pratique des Amérindiens qui consistait à enlever, sur la tête d'un ennemi, une touffe de cheveux avec la peau en signe de trophée de guerre.*

**La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne** est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

# Actualités des écoles

## École publique Claude ÉRIGNAC

Fin mars, les deux classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sont partis 4 jours dans les Pyrénées Orientales, grâce à un partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac.



Les soirées ont été animées par des jeux, des contes en Catalan... et la dernière soirée en tenue festive pour des danses folkloriques a fait le bonheur de tous!



Le projet du séjour était basé sur l'eau, et pour rester dans la thématique, la météo nous a accompagnés... L'eau dans tous ses états : la pluie, la neige !!! Mais ces apparitions furent discrètes et nous avons pu faire tout ce qui était prévu.

Le centre de la Coûme nous a accueillis à bras ouverts. Les enfants ont pu bénéficier de divers animateurs pour appréhender l'eau sous plusieurs angles. L'aspect artistique, l'aspect vital, l'eau qui façonne les paysages, la microfaune présente là-bas, le cycle de l'eau domestique. Nous avons même fait un apér'EAU où il s'agissait de découvrir des goûts différents.

Les enfants ont appris à vivre ensemble et à mieux se connaître, ils ont été responsabilisés pour les tâches quotidiennes.

A coup sûr, ce séjour restera dans les mémoires.

## Association des amis de l'école laïque



Le dimanche 17 avril, de nombreux chineurs s'étaient donnés rendez-vous place de la Mairie au Monastier pour profiter du traditionnel marché aux puces organisé par l'Association des amis de l'école laïque.

50 stands avaient été dressés dans la salle et sur la place et les organisateurs ont dû refuser des inscriptions : après 2 années blanches, les brocanteurs ont eu la satisfaction de pouvoir à nouveau échanger et marchander sous un soleil estival.

Les élèves de l'école Érignac ont aidé à la vente de gâteaux et de boissons dont la recette permettra de financer leur voyage à Paris au mois de mai.

Les parents d'élèves remercient les exposants dont certains ont fait don à l'école de jeux qui connaîtront une seconde vie dans les cours de récréation.

# Actualités des écoles

## École Privée Sainte-Angèle

Voici quelques moments forts de ce deuxième trimestre pour nos élèves, grands et petits !

Tout d'abord tous les élèves ont terminé en janvier leur cycle ping-pong avec Stéphane du club de tennis de table. Les enfants ont beaucoup apprécié ce cycle de découverte ! Afin de promouvoir ce sport et afin de permettre aux élèves de le pratiquer régulièrement, l'école a déposé un dossier dans le cadre de l'opération nationale « une école, une table ». Nous avons eu la chance que notre dossier soit retenu ! Une table extérieure de tennis de table sera installée dans la cour de l'école aux vacances de Pâques. Les enfants rêvent déjà de pourvoir faire des matches et tournois.

Les élèves de CE2 CM1 CM2 ont profité de la neige tombée en janvier lors d'une journée ski à Bonnecombe.



Un grand merci à l'APEL et à l'UGSEL Lozère pour le financement de la location du matériel et du transport. La neige a malheureusement fondu avant que les autres classes puissent en profiter elles aussi.

Cela faisait 2 ans qu'il n'avait pas eu lieu... Mais cette année, le traditionnel cross départemental de l'UGSEL Lozère s'est tenu le 19 avril à Mende. Nos élèves du CP au CM2 se sont donnés à fond ! Un grand bravo à tous ! Mentions spéciales à Elisa qui a remporté la médaille d'or et à Mélia pour sa médaille de bronze.

Les enfants ont pu compléter leur parcours artistique et culturel en allant voir l'expo photo du Photo Club ainsi qu'en retournant au cinéma Trianon de Marvejols qui avait fraîchement réouvert ses portes lors du visionnage des films prévus dans le programme « Ecole et cinéma ».

L'année dernière, les enfants du CE2 au CM2 avaient eu une sensibilisation au tri des déchets. Cette année, ce sont les CP CE1 qui ont bénéficié de l'intervention de Bastien NOUVET et de Michèle CASTAN de la communauté des communes du Gévaudan concernant l'importance du tri des déchets.

Les élèves de CE1 ont préparé sérieusement leur permis piéton et les CM1 CM2 leur permis internet grâce aux kits fournis par la gendarmerie. La Cheffe PUJOL est venue à l'école pour leur faire passer leur « examen » que tous ont validé.



Au niveau pastoral, les enfants ont pu fêter la Sainte Angèle en créant une fresque pour la communauté des Sœurs Ursulines. Ils ont également fait une opération « Bol de riz » en faveur des Sœurs Ursulines ukrainiennes qui n'ont pas quitté le pays afin d'aider la population. Enfin les enfants et Sœurs ont célébré Pâques avec le Père Jean de Dieu à l'église de Chirac.

Mais se profile déjà la fin de l'année. En effet les CM2 se projettent déjà en collégien suite à leur journée découverte au collège Notre Dame. Et les voyages scolaires sont déjà dans les esprits de tous notamment des CE2 CM1 CM2 qui vont partir visiter deux châteaux de la Loire ainsi que le zoo de Beauval et le Futuroscope.

*La Directrice de l'école.*

# Actualités des écoles

## École Publique Marceau Crespin

Avec l'allègement du protocole sanitaire et les beaux jours qui arrivent, nos élèves participent à de nombreux projets et sorties.

Tout d'abord, le 18 mars, parents et grands-parents nous avaient rejoints pour fêter carnaval. Après avoir défilé dans les rues du village, Monsieur Carnaval a subi le traditionnel jugement dans la cour de l'école puis tout le monde a pu se régaler avec les gâteaux et gourmandises confectionnés par les parents.

Des interventions ont eu lieu dans l'école avec le permis internet avec les gendarmes pour les grands qui ont également bénéficié d'une journée avec un intervenant du SDEE venu travailler avec eux sur les déchets. Une sortie est prévue à Mende pour visiter le centre de tri des déchets avec les CP/CE1. Cette sortie sera aussi l'occasion de découvrir la cathédrale et la bibliothèque Lamartine.



Le permis piéton sera proposé sous peu aux élèves de cycle 2 dès que les gendarmes seront disponibles.

Les trois classes ont repris le chemin du cinéma dans le cadre du projet départemental « Ecole et cinéma » et ont également participé au projet « Livre en tête » avec la bibliothèque René JAUDON.

Les élèves ont voté pour élire leur livre préféré après avoir travaillé en classe tous les ouvrages des sélections proposées.

Ce projet s'est terminé avec un goûter offert par les bénévoles de la bibliothèque que nous remercions chaleureusement pour leur disponibilité puisque nos classes ont aussi l'occasion d'emprunter régulièrement des livres.

La classe de CP/CE1 a bénéficié d'un cycle équitation de 6 séances au Club Hippique du Gévaudan à Chirac. Les élèves ont appris à diriger un poney mais également un attelage. Ils se sont aussi essayés à la voltige avec beaucoup de réussite. De beaux moments de complicité avec nos amis à crinières ont été vécus pour le plus grand plaisir de tous.



Les élèves du CP au CM2 ont également commencé un cycle natation à la piscine de Saint-Chély qui durera jusqu'à la mi-juin tous les vendredis après-midi.

La classe de maternelle, quant à elle, poursuit son projet « jardin » avec des sorties au Jardin de Cocagne à Palheret. La classe participe également au projet départemental occitan et se rendra au rassemblement à Mende en juin.

A noter également la participation des élèves de cycles 2 et 3 à la randonnée des « 48 pas » organisée par l'USEP en juin et une sortie en préparation à Rodez avec la visite du musée Soulage le matin et l'après-midi au Jardin des bêtes à Gages.

Tous ces projets ont pu être mis en place grâce à la participation de la mairie et à l'Association des parents d'élèves qui œuvre tout au long de l'année pour trouver des financements. Leur prochaine action : une vente de pizzas dans la cour de l'école le 21 mai. Nous vous y attendons nombreux !

*Les enseignants de l'école.*

# Actualités des écoles

## APEL École Privée Sainte-Angèle

Depuis le début de l'année scolaire, l'APEL de l'école Sainte Angèle a organisé ou participé à différentes manifestations : soirée gâteaux, marché de Noël, loto et vente de manous.

Ces manifestations vont permettre à l'APEL de financer en partie les voyages scolaires de toutes les classes d'ici le mois de juillet. Nous remercions l'ensemble des parents d'élèves pour leur soutien et leur participation durant ces actions.



Le 25 mai 2022, l'équipe enseignante de l'école organise le carnaval. L'APEL réserve une belle surprise à tous les élèves l'après-midi.

L'autre date à retenir, celle du 24 juin 2022 où aura lieu le traditionnel spectacle de l'école suivi d'un repas convivial.

*Le bureau de l'APEL Sainte Angèle.*

## Erratum publication Gazette Janvier 2022

### APE École Marceau Crespin

Après une année bien compliquée, la vie reprend peu à peu son cours.

L'association des parents d'élèves de l'école Marceau Crespin et son bureau nouvellement élu, motivés plus que jamais pour participer à la réalisation des projets pédagogiques des classes, ont organisé en ce 19 novembre 2021 une Disco soupe ainsi qu'une tombola.

Grâce à vous et à nos généreux donateurs, cet événement a connu un beau succès.

L'APE remercie les entreprises qui ont soutenu le projet, sans qui cette soirée n'aurait pas pu avoir lieu, ainsi que toutes les personnes présentes pour l'occasion.

Pour que l'association puisse continuer à financer des projets durant l'année 2022, une grande tombola sera organisée à l'occasion d'une deuxième soirée festive et conviviale. Celle-ci aura lieu le samedi 21 mai 2022 à l'école Marceau Crespin.

Nous vous inviterons à venir déguster une sélection de pizzas artisanales préparées par nos chefs.

Nous vous espérons nombreux et vous remercions d'avance pour votre participation.

*Le Président de l'APE MARCEAU CRESPIN*

## Zoom sur ...

### Dématérialisation des dossiers d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit « Démat.ADS », ou « Permis de construire en ligne » avec accès sur le site : <https://sve.sirap.fr>

# *La Presse en parle ...*

## **Le photo club révélateur en grande dimension du savoir-faire local**



« Après trois ans de préparation, les membres du photo club de Bourg-sur-Colagne vont mettre à l'honneur le savoir-faire des entrepreneurs et des associations de leur commune.

Sur la proposition de sa compagne Cathy, Philippe Tarral, soutenu par ses collègues du photo club de Chirac, et notamment son président Paul Honnorat, a rencontré Henri Boyer, maire de la commune, afin de lui proposer d'équiper des façades des maisons et des bâtiments publics de photos sur bâche, représentant le savoir-faire des travailleurs de la commune.

Le projet est d'installer quarante-cinq photos réparties sur Chirac et Le Monastier, dont cinq qui feront la jonction entre les deux villages. [...] » *Suite de l'article dans votre quotidien Midi Libre du 7 Mars 2022*

## **Au Monastier, la brocante printanière a fait le plein**

« Dimanche 17 avril, de nombreux chineurs s'étaient donné rendez-vous place de la mairie au Monastier, pour profiter du traditionnel marché aux puces organisé par l'association des Amis de l'école laïque. Cinquante stands avaient été dressés dans la salle et sur la place et les organisateurs ont dû refuser des inscriptions.

Après deux années blanches, les brocanteurs ont eu la satisfaction de pouvoir à nouveau échanger et marchander sous un soleil estival. Les élèves de l'école Érignac ont aidé à la vente de gâteaux et de boissons, dont la recette permettra de financer leur voyage à Paris, au mois de mai.



Les parents d'élèves saluent les exposants, dont certains ont fait don à l'école de jeux qui connaîtront une seconde vie, dans les cours de récréation. »

*Article Midi Libre paru le 25 Avril 2022*

## **Un nouveau salon de coiffure au Monastier**



« Il est resté fermé deux mois, le temps des travaux. La mairie s'est chargée des peintures, de l'isolation et de l'électricité tandis que Camille Trauchessec, aidée par Laurent Pugeault, responsable du salon, prenait en charge la décoration, très originale d'ailleurs, ainsi que l'aménagement des lieux.

Le lundi 28 février, Camille et Laurent accueillaient les premiers clients dans le salon de coiffure Barbe à papa mixte.

Mardi 1er mars, a eu lieu l'inauguration par la municipalité et dès l'ouverture les prises de rendez-vous se sont succédé, remplissant l'agenda.

Hommes, femmes et enfants, tout le monde peut venir du mardi au vendredi, de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures, ainsi que le samedi, jusqu'à 18 heures et aura droit à un accueil chaleureux de la part de Laurent qui exerce depuis quelques années ce métier qui a toujours été sa passion.

Camille, qui gère déjà une autre enseigne à Marvejols, pense à l'avenir et au développement de ses salons. Cela passera, avant la fin de l'année, par le recrutement et la formation de jeunes apprentis.

*Article Midi Libre paru le 14 Mars 2022*

**La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne** est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

## Comité des Fêtes du Monastier

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai s'est déroulée la 6<sup>ème</sup> édition de La Monastierienne.

Ce fut l'occasion pour le Comité des fêtes du Monastier de se retrouver après 2 années compliquées liées aux conditions sanitaires.

Les nouveaux membres du comité ont pu s'intégrer à l'équipe déjà en place et s'imprégner des activités et tâches à effectuer.

Concernant La Monastierienne, à 9h00, 34 randonneurs se sont lancés sur le nouveau parcours. En effet, depuis 2 ans, le comité des fêtes avait dessiné un nouveau tracé 100% chemin, plus agréable mais également plus exigeant, avec 12 km et un peu plus de 400m. de dénivelé.

A 10h00, 44 coureurs se sont lancés sur ce même parcours.



A peine 54'29 "plus tard, Mathias ROCHETEAU coupe la ligne d'arrivée, suivi par Anthony OSTY en 56'09" et Arnaud GASPERIN en 56'21". Tous des coureurs locaux.

Chez les féminines, c'est une histoire de famille, puisque Lucie BOULET monte sur la plus haute marche du podium en 1h05'06" suivie de près par la maman Catherine BOULET 3<sup>ème</sup> en 1h06'45" alors qu'entre les 2 Laure NOUET, une habituée des podiums se classe 2<sup>ème</sup> en 1h05'39".

Une fois la ligne d'arrivée franchie, tous les participants ont eu droit à un bon ravitaillement, avec fromage, fruits, boissons ainsi que les pains offerts par la boulangerie Salvan.

Même si le nombre de participants n'est pas très élevé, tous semblaient satisfaits de l'organisation et du nouveau parcours.

Le comité des fêtes tient à remercier l'ensemble des acteurs de cette journée, les participants bien évidemment, mais également les signaleurs, tous les bénévoles, les motards (Fred, Jean-Marc et Arnaud), le personnel administratif et technique communal, la mairie, la boulangerie Salvan, Alzur, Intersport et Jérôme au micro.

Le Comité des fêtes espère que les conditions sanitaires ne viennent pas perturber la suite des animations pour 2022 avec pour commencer la fête votive les 11 et 12 juin, la fête nationale le 13 juillet et le vide grenier le 15 août.

## Comité des Fêtes de Chirac

La Période estivale est là avec son lot de festivités que nous organisons avec joie pour vous !

Réservez votre Week-End du 1, 2 et 3 Juillet pour la Fête de Chirac !

Cette année nous vous proposons des animations musicales le Vendredi et le Samedi soir, un tournoi de rugby au touché en association avec le Rugby Club de Marvejols et un concours de pétanque au stade de Chirac.

La fête se déroulera cette année sur la place de la liberté et au niveau du terrain de pétanque de Chirac.

Des repas à emporter ou à déguster sur place seront proposés tout au long du Week-End.

Le Dimanche nous organisons la 2<sup>ème</sup> Course de Caisses à savon de Chirac.

Vous trouverez le programme complet ci-dessous.

La fête du Pain est aussi en cours de préparation pour les 19 et 20 août avec la cuisson et la vente de pains et de brioches sur les deux jours et une tournée des campagnes le Vendredi soir. Le repas traditionnel le Samedi soir place de l'Eglise, le Marché artisanal et Vide Grenier le Samedi.

Toute personne souhaitant rejoindre notre équipe sera la bienvenue.

*Le Comité des Fêtes et d'Animations de Chirac.*

# Infos Associatives

## Programme Fête à Chirac 2022

### Vendredi 1<sup>er</sup> juillet :

- ✓ Apéro/grillade et Plateau-repas
- ✓ Soirée accordéon avec Philippe Rech au terrain de pétanque
- ✓ Lâchers de lanternes

### Samedi 2 juillet :

- ✓ 9h : Tournoi de rugby au touché au stade
- ✓ Plateau repas et apéro au stade à Midi
- ✓ 14h : Concours de pétanque au stade
- ✓ 19h : Apéro musical avec les 4L + repas couscous au terrain de pétanque
- ✓ Soirée concert avec Kclas4
- ✓ Feu d'artifice

### Dimanche 3 juillet :

- ✓ 8h : Déjeuner au terrain de pétanque
- ✓ Course de caisses à savon : essai à partir de 10h, course à 14h
- ✓ Midi : apéro grillade
- ✓ Soir : apéro grillade

## Informations sur ...

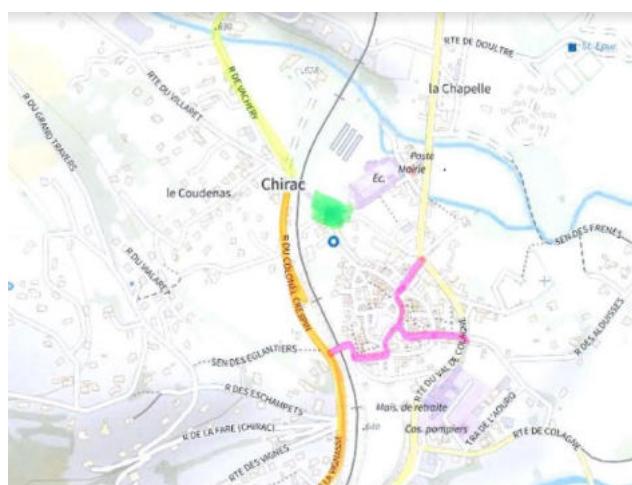
### Circulation modifiée pendant la fête votive de Chirac

Comme chaque année, la fête votive de CHIRAC se déroulera les 1, 2 et 3 Juillet 2022. En raison des travaux à la maison du Temps Libre, la fête aura lieu en totalité sur la place de la liberté et ses abords. La circulation automobile sera fortement impactée pendant la durée de la fête.

Une interdiction de circulation sera mise en place depuis la sortie de l'Etablissement Sainte ANGELE jusqu'au pont SNCF.

Des déviations seront mises en place :

- Pour sortir du « vieux CHIRAC » : rejoindre la RD 809 par la Rue des Diables Bleus ou la Rue d'Entraygues ou pont de l'estouranche (en rose sur la carte)
- Au départ de la « Fare » et des lotissements situés Rue du Colonel CRESPIN et route du Villaret :
  - ✓ Soit prendre la route de la Vignasse (en orange sur la carte) pour rejoindre Le Monastier
  - ✓ Soit prendre la route de Vachery, pour rejoindre la route de la Croix des Anglais puis la départementale (en jaune sur la carte)



Prenez vos précautions si vous devez sortir...

A noter que la circulation sera interdite

« Route du Colonel CRESPIN et Route de Vachery »

le dimanche pour la course de « caisse à savons »

Interdiction totale de circulation

à partir de 10h jusqu'à 12h puis de 13h30 jusqu'à 17h.

Les déviations par le Monastier ou route de Vachery resteront en place.

# Infos Associatives



## Rencontres Photographiques 2022

« La 9<sup>ème</sup> édition des Rencontres Photographiques de Chirac organisée par le Photo-Club Lot-Colagne s'est terminée sur une belle note d'optimisme !

L'effet Covid n'a pas terni cette expo qui a vu un nombre de visiteurs comparable aux éditions précédentes.

Les adhérentes et les adhérents ont tout fait pour que la photographie retrouve ses couleurs, et même en noir & blanc!

Trois salles étaient mises à disposition par la commune de Bourgs sur Colagne :

- ✓ **La salle Colucci** au Monastier était le temple du noir & blanc avec une série d'un grand photographe des années 50, **Serge Jacques** sur le monde du Jazz...
- ✓ **La Maison du Temps Libre de Chirac** rassemblait quant à elle les Images Nature avec 5 invités ...
- ✓ Enfin au **Musée Saint-Jean de Chirac**, les membres ont proposé plusieurs thèmes pour cette 26<sup>ème</sup> expo traditionnelle du club : l'agriculture, le vin, la voile, le passé/présent et quelques photos truquées...



Merci enfin aux visiteurs qui témoignent d'un intérêt bien réel, à la municipalité et au Département qui soutiennent le Photo-Club dans ses activités. [...] ».

*L'intégralité de l'article est consultable sur le site de la mairie : <https://www.bourgssurcolagne.fr/ dans la rubrique Actualités>*

## Entente Sportive Chirac Le Monastier



### Equipe 1

« Lors de la parution de cet article, de nombreux changements seront intervenus au sein du club.

En effet, après avoir repris l'ESCM, à l'agonie, en juin 2018, l'équipe dirigeante vient d'être renouvelée au cours de l'AG du 28 mai 2022, avec, entre autre, l'élection d'un nouveau président.

Ces 4 années écoulées ont été marquées, en premier lieu, par une remise en ordre et un redressement rapide, tant au niveau financier que matériel. Les documents administratifs ont tous été créés ou remis à jour. Ensuite, les équipements ont été remis à niveau et de nombreuses acquisitions ont permis aux licenciés d'évoluer, aujourd'hui, dans des conditions sans comparaison avec les précédentes.



### Equipe U10 U11

Pour tout cela, je tiens à remercier la municipalité qui a accompagné l'ensemble des améliorations demandées par les dirigeants. Je tiens, également, à souligner l'action efficace des 2 trésoriers successifs, des éducateurs et des bénévoles, actions qui ont permis ces résultats notables, sans oublier Bernard Saltel qui nous prépare, certainement, la meilleure pelouse de Lozère. [...] ». *L'intégralité de l'article est consultable sur le site de la mairie : <https://www.bourgssurcolagne.fr/ dans la rubrique Actualités>*

# Infos Associatives

## Club du Bon Accueil

Le CLUB BON ACCUEIL du MONASTIER vous informe que son voyage d'une journée à CAHORS le 12 juin 2022 est reporté au samedi 2 juillet 2022.

## Club de l'Amitié Chirac / Générations-mouvement

Depuis le dernier bulletin un groupe a participé :

- A un travail sur l'alimentation avec l'association Ciel Bleu
- Un groupe a été en voyage à Bordeaux avec la visite de la ville, les Bassins de lumière, Arcachon et la dune du Pilat, Saint Emilion. Quel moment de convivialité, de découverte et de lien social.



- Le jeudi plusieurs activités : la marche, la pétanque, la belote et différents jeux vous attendent.
- Le vendredi : la chorale dès que nous le pourrons nous reprendrons les maisons de retraite ou les SSR.

- Le 7 mai : nous assisterons à Celtics légendes à Mende.

- Le 10 mai aura lieu la qualification de pétanque à Saint Germain.

- Le 17 Mai : repas aux Douzes avec visite pour certains de Saint Chély du Tarn et de la ferme Caussenarde l'après-midi et en option pour ceux qui le souhaitent descente en barque.

- Le 30 juin : pique-nique à Bonnecombe préparé par le bureau : pêche, balade, belote, pétanque, sieste.

- Le 6 août : loto salle Colucci au Monastier.

- Le 15 septembre : Bowling à Rodez avec repas plus différentes options.

- Le 27 octobre : repas au Pendedis avec châtaignes ...

- Repas au restaurant d'application au lycée du Sacré Cœur à Saint Chély d'apcher.

- Le 11 décembre : repas de Noël salle Colucci au Monastier

- Du 25 au 28 octobre séjour en Espagne pour ceux qui le souhaitent nous profiterons encore un peu du beau temps.

Nous espérons que vous avez passé un bon hiver et que nous reprendrons nos rencontres avec santé et la joie de se retrouver !

## Concours hippique au centre équestre de Retz

Dimanche 30 janvier, après une longue pause due à la pandémie, les cavaliers ont pu se retrouver au centre équestre de Bourgs-sur-Colagne.

Quatre-vingt-dix participants étaient là pour le challenge départemental Equifun, dont de jeunes cavaliers de 3 ans. De nombreux clubs étaient présents : le club hippique du Gévaudan - le Retz, le poney-club de la Crouzette - le club de Marvejols, le centre équestre de Nasbinals, les écuries d'Arlequin à Saint-Chély-d'Apcher et équitation éthologique d'Alteyrac.

Les cavaliers ont dû se confronter à diverses épreuves de maniabilité et d'adresse pour tous niveaux, du débutant au galop 3.

Une équipe de bénévoles offrait le café et la fougasse, tout au long de la journée. Les participants ont apprécié de retrouver la convivialité de cette journée après un long isolement des centres équestres.



# Infos Associatives

## Foyer Rural du Monastier

### Assemblée Générale

Le 18/03, le Foyer rural a tenu son assemblée générale, tous les détails *sur le lien suivant ou par QR Code:*

[Foyer Rural Le Monastier: Une année clôturée en convivialité lors de l'AG du Foyer Rural du Monastier du vendredi 18 mars 2022](https://foyer-rural-le-monastier.blogspot.com/2022/03/foyer-rural-le-monastier-une-annee-cloturee-en-convivialite-lors-de-l-ag-du-foyer-rural-du-monastier-du-vendredi-18-mars-2022.html)  
(frm48.blogspot.com)



### Organisation de la Fête de la Musique

#### Fête de la musique

Mercredi 22 juin 2022

Bourgs sur Colagne

de 19h à 21h sur la place  
devant la salle Colluci  
au Monastier.

**ON RECHERCHE DES  
GROUPES DE  
MUSIQUES, CHORALES,  
GROUPES DE  
DANSEURS**

**Au programme:**  
Musiques & danses  
Vernissage de l'atelier créatif  
Démo des ateliers danse & capoeira  
Jeux et tennis de table en extérieur  
Expo de l'atelier calligraphie...  
Apéro offert par l'association et repas partagé  
(chacun apporte un salé ou sucré  
à partager sur le buffet)

Contact:  
Foyer Rural Le Monastier  
Marie-Thé Allanche  
06 80 27 23 92



### Pour la sauvegarde de l'église de Volmanières



L'église N-D de la Nativité, à Volmanières.

La disparition soudaine du président de l'association, Jean-Marie Estevenon, au mois d'août dernier, a ralenti les actions de sauvegarde de cette petite église, entreprises dès 2014.

Après plusieurs réunions, une assemblée générale, tenue le 13 novembre 2021, a confié les rênes de l'association à Denis Schira et Roland Bernard.

Le bureau a décidé de planifier une série de travaux qui seront réalisés en tenant compte des subventions et des différentes aides obtenues.

À court terme, il semble indispensable de terminer la couverture de la sacristie, à réviser la couverture de la nef et du chœur, à remplacer les gouttières et les descentes, à reprendre l'arasement sous toiture, côté sud, à poser un parquet bois à la sacristie et d'y réaliser les enduits intérieurs.

Votre aide financière s'avérera précieuse car elle contribuera à la réhabilitation d'un bâtiment en péril (adhésion à l'association : 10 € minimum) et par là même à la sauvegarde du patrimoine communal.

En résumé, faire connaître cette église de campagne, occasionnellement ouverte au culte, suppose de l'intégrer dans le circuit touristique de la commune, en développant des actions promotionnelles ciblées.

**Le siège social de l'Association Pour la sauvegarde de l'église de Volmanières - Mairie de Chirac, Quartier du Rieu 48100 Bourgs-sur-Colagne**

# Infos Associatives

## Association Le Petit Patrimoine

### Deux petites rues étroites de nos deux bourgs

#### Chirac : rue des Agachets

« Il a fallu quelques recherches sur l'origine incertaine de ce nom... Le terme d' 'aga' d'origine d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, désigne le chef, redoublé en 'agache'. Mais est-ce bien là l'étymologie du nom de cette rue étroite ? On peut le penser, si l'on imagine que les maisons de qualité qui la bordent sont peut-être celles de l'un ou l'autre consul de la cité ?

Notons qu'en examinant le cadastre napoléonien de Chirac, la rue des Agachets prolonge la rue Longue et toutes deux suivent le tracé de l'ancien rempart de la cité médiéval de Chirac : 'castrum kyriacum', administré par deux consuls à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais, selon Jean-Paul MAZOT, historien bien connu, le terme des 'Agachets' désigne tout un quartier de la cité et ce, semble-t-il, dès le XI<sup>e</sup> siècle. A cette époque, un hôpital semble déjà créé par un certain Louis de BONAS, sous le vocable de Saint-Jacques. Indigents et pèlerins tentant d'éviter les rigueurs de l'hiver pour se rendre à Saint-Jacques de Compostelle empruntaient plutôt la vallée de la Colagne que les monts d'Aubrac enneigés. [...] »

L'intégralité de l'article est consultable sur le site de la mairie : <https://www.bourgssurcolagne.fr/> dans la rubrique Actualités

#### Le Monastier : rue du Théron



« Cette courte rue du centre-bourg part de la rue de la République, citée plus haut, et aboutit au moulin de la Colagne.

'Théron' ou 'Théronde' est un toponyme fréquent dans le Massif Central. Le mot viendrait du latin 'turo', désignant une hauteur, un point haut.

Mais en occitan, il signifie : source, fontaine. Ces deux derniers sens sont peut-être à l'origine de la rue du Théron au Monastier.

Cette petite rue, assez étroite, descend depuis la Maison du Prieur (ancienne Mairie du Monastier, aujourd'hui gîte d'étape) vers le béal du moulin et la Colagne. Il est probable que dans la rue ou en contrebas de la rue existait une fontaine 'le Théron', utile pour les besoins domestiques et pour le relavage des laines les plus fines et pièces de laine tissées ? Le profil de cette rue entre les années 1900 et 2020 incline à le penser. [...] »

L'intégralité de l'article est consultable sur le site de la mairie : <https://www.bourgssurcolagne.fr/> dans la rubrique Actualités

## Avis à la Population...



Bonjour, je m'appelle Clément.

J'ai eu 5 poissons rouges à mon anniversaire, ils ont fait beaucoup, beaucoup de petits. Je voulais en mettre dans les fontaines du village.

Si vous êtes prêts à vous en occuper, je peux vous apporter des poissons.

Vous pouvez m'appeler au 04.66.31.28.87. A bientôt



# État Civil

## Naissances

RODIER Hugo né le 3 Janvier 2022 à Mende  
JAFFUEL Néha née le 19 Février 2022 à Mende  
DUMORTIER Léopold né le 26 Février 2022 à Mende

VIOULAC DARDE Abbie née le 9 Mars 2022 à Montpellier  
BOUILLEVAUX Noa né le 29 Mars 2022 à Mende  
PESA Loucia née le 12 avril 2022 à Mende

## Mariage

## Décès

ALLE Marie-Thérèse épouse BAYLE le 1<sup>er</sup> Janvier 2022  
NAUJAC Claudine le 18 Janvier 2022  
MADURELL Rosario épouse PAUC le 23 Janvier 2022  
CHEMINAT Rémy le 4 Février 2022  
CINQUALBRES Bernadette épouse PORTALIER le 5 Fév. 22  
ALMERAS Fortuné le 13 Février 2022  
PÉRON Alexia épouse CHABBERT le 25 Février 2022  
PARADIS Pierre le 26 Février 2022

GRAVEJAT Noëlie épouse ROUSSET le 7 Mars 2022  
CHAUDESAYGUES Geneviève épouse BOULARD le 18 Mars 22  
BOUDES Micheline épouse BERGOUNHE le 19 Mars 2022  
BRINGER Maria le 20 Mars 2022  
DELMAS Marcelle épouse POURCHER le 2 Avril 2022  
AUGUSTIN Antony partenaire Tania ZAROURI le 12 Avril 2022  
PETIT Albert le 27 avril 2022  
MALLET Éva épouse PROUHEZE le 5 Mai 2022

## Infos pratiques

**Pompiers : 18 ou 112**

**SAMU : 15**

**Gendarmerie : 17**

**Services de Garde Médecin (Nuits et WE) :**

**0 810 60 46 08**

**Services de Garde Pharmacie (Nuits et WE) :**  
**32 37**

**Dr MASSON (Généraliste) : 04 66 31 03 87**

**Dr SURCA (Gynécologue) : 04 66 31 92 88**

**Mme FOUBERT/M. SEGUIN (Infirmiers) : 06 62 42 67 73 / 06 82 22 56 09 / 04 66 47 39 58**

**Cabinet GILLES (Kiné) : 04 66 45 89 56**

**Cabinet ROMAN (Kiné) : 04 66 48 57 34**

**M et Mme MARRA (Médecines Douces) : 07 63 59 40 30 / 06 71 34 73 67**

**Mme PENAS (Ostéopathe) : 06 62 41 16 06**

**Mme LENGRAND (Naturopathe) : 06 36 05 01 89**

**Mme LEROY (Psychologue) : 07 81 61 22 29**

**Mme ROBERT (Psychomotricienne) : 06 49 88 68 57**

## Votre Mairie

**Contact : [mairie@bourgssurcolagne.fr](mailto:mairie@bourgssurcolagne.fr)**

### Mairie de Bourgs sur Colagne

26, Avenue de la République  
Le Monastier  
48100 BOURGS SUR COLAGNE  
**Tel : 04 66 32 72 17**

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au jeudi :  
10h-12h / 14h-16h  
Le vendredi et samedi 10h-12h

**QR Code :  
site de Bourgs sur Colagne**



### Mairie annexe de Chirac

Quartier du Rieu  
Chirac  
48100 BOURGS SUR COLAGNE  
**Tel : 04 66 32 70 06**  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au jeudi :  
8h30-12h / 13h30-17h30  
Le vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

Samedi 04 juin 2022



# Journée Citoyenne

Participez à  
l'embellissement de  
votre village !

Peintures, nettoyage,  
plantations, réparations...



COMMUNE  
**BOURGS** SUR **COLAGNE**



- 8h45 - accueil  
café, fougasse**
- 9h - début des  
chantiers**
- 12h30 - apéro  
campagnard**

**Petites et grandes mains sont les bienvenues !**

**Contact Mairie Bourgs s/ Colagne**

- Courriel : [mairie@bourgssurcolagne.fr](mailto:mairie@bourgssurcolagne.fr)
- Téléphone : Mairie au Monastier : **04.66.32.72.17**

Mairie à Chirac : **04.66.32.70.06**

IPNS

## Rappel : à destination des habitants de la commune

Accès gratuit (en individuel ou ateliers thématiques).

**Du lundi au vendredi.**

Horaires adaptables en fonction des besoins.



La conseillère numérique aide, prioritairement, les usagers à :



-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
-  Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte

Elle accompagne, également, les usagers vers l'autonomie numérique dans le cadre de :

- démarches en ligne,
- l'utilisation des réseaux sociaux,
- la sécurité numérique,
- ... (liste non exhaustive)

**N'hésitez plus !**

Demande de contact :

par mail : nadine.havez@conseiller-numerique.fr

par dépôt du coupon : en accueils Mairie



Pour être recontacté.e par la conseillère numérique, renseigner les informations ci-dessous :

NOM : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mairie de Bourgs sur Colagne. Adresse e-mail : ..... @.....

Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à recenser les demandes de contact.

Les destinataires des données sont : la Conseillère numérique, la Direction Générale des Services ainsi que Monsieur le Maire de la Commune de Bourgs sur Colagne.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser la Mairie de Bourgs sur Colagne ou son DPO : dpd@cdg48.fr

"Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant".

## RAPPELS PRATIQUES

Si vous êtes témoin d'un événement, voici les numéros d'urgence à connaître :

<b>112</b>	N° Urgence européen
<b>15</b>	SAMU
<b>18</b>	SDIS (pompiers)
<b>17</b>	Police ou Gendarmerie

Mairie	
Téléphone	04-66-32-72-17
Astreinte	06-65-35-52-04
Fax	04-66-32-75-60
Mail	mairie@bourgssurcolagne.fr
Horaires d'ouverture	Lundi au jeudi : 10 heures à 12h00 / 14h00-16h00 Vendredi et samedi 10h00-12h00

## CATASTROPHE & DOCUMENT SUR COLAGNE

### DICRIM simplifié

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

\*\*\*\*



COMMUNE DE  
**BOURGS** SUR **COLAGNE**

#### Le mot du maire

Chers administrés,  
La sécurité des habitants de Bourgs sur Colagne fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.  
Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune. Quelques informations pratiques vous sont aussi délivrées.  
Je vous demande de consulter attentivement cette plaquette et de la conserver précieusement.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés.  
La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.  
En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précautions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.  
Le Maire,  
Lionel BOUNIOL

#### Catastrophes naturelles

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander, à la mairie, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance dans les 5 jours qui suivent le sinistre.  
Pour être indemnisés au titre des catastrophes naturelles, il faut :  
-que les biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance  
-que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté interministériel.

#### Information acquéreurs et locataires

La loi 30/07/03 du code de l'environnement, dans son article L125-5, oblige à informer l'acheteur ou le locataire de tout bien immobilier (bâti ou non bâti) situé en zone sismique et/ou appartenant à un Plan de Prévention des Risques prescrit ou approuvé.  
Pour plus de renseignements, contacter la mairie ou se connecter sur le site : [www.lozere.gouv.fr](http://www.lozere.gouv.fr), rubrique Santé-Sécurité / Sécurité civile, IAL

#### Nids de frelons asiatiques

Les nids de ces frelons sont de forme sphérique de diamètre de 50 à 80 cm et implantés généralement très en hauteur (10 à 12 m). Leur destruction doit être impérativement réalisée par des professionnels au moyen d'un insecticide adapté, et muni d'une tenue spéciale de protection intégrale.  
Il est préférable de faire appel à une entreprise privée de désinsectisation, le recours aux pompiers devant rester exceptionnel (carence avérée des sociétés spécialisées ou nid trop difficile d'accès)  
Le coût de cette intervention est supporté par le propriétaire du lieu où se situe le nid.

- ⇒ il fait très chaud
- ⇒ la température ne descend pas la nuit
- ⇒ le phénomène dure depuis plusieurs jours



#### La canicule

##### Comment réagir ?

- Boire beaucoup d'eau (au moins 1,5l/jour), mouiller sa peau plusieurs fois par jour
- Ne pas consommer d'alcool, manger normalement (fruits, légumes, soupe...)
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Maintenir l'habitation à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Prendre des nouvelles de l'entourage
- Pour les personnes fragiles, passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Appeler immédiatement le **15** si une personne est victime d'un malaise

**Sites internet utiles** : [www.bourgssurcolagne.fr](http://www.bourgssurcolagne.fr)

Services de l'état de Lozère

<http://www.lozere.gouv.fr>  
<http://www.risquesmajeurs.lozere.pr>  
<http://www.ef.gouv.fr>

Pour en savoir plus sur les risques majeurs

<http://www.prim.net>

Pour en savoir plus sur les risques du département

<http://www.bourgssurcolagne.fr>  
<http://www.bourgssurcolagne.fr>

Pour plus de renseignements sur notre commune

<http://www.bourgssurcolagne.fr>

#### L'alerte sur la commune :

- En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée par:
  - les cloches de l'église
  - la diffusion de messages par les haut-parleurs
  - la sirène
  - Cityalert

# LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

**Risque majeur : Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.**

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter des consignes générales suivantes :

I. CONSIGNES SPECIFIQUES			
DANS TOUS LES CAS	AVANT	PENDANT	APRÈS
<b>Prévoir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une radio portable équipée de piles</li> <li>- une lampe de poche (piles à vérifier)</li> <li>- une réserve d'eau potable</li> <li>- lors d'une pré-alerte pour une éventuelle évacuation, un sac contenant les affaires de 1ere nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent)</li> <li>- S'informer en mairie des mesures de sauvegarde prévues par le Plan Communal de Sauvegarde</li> </ul>	<b>Écouter la radio</b> France-Info et radios locales	<b>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</b> 	<b>Ne pas téléphoner</b> <small>sauf cas de nécessité vitale</small> 
<b>Évacuation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (cf consignes ci contre)</li> </ul>	<b>Évacuation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- écouter la radio</li> <li>- évaluer les dégâts et séloigner des zones dangereuses</li> <li>- se mettre à la disposition des secours</li> </ul>	<b>Confinement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche</li> <li>- Fermer portes et fenêtres, les caferetur</li> <li>- Arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation</li> <li>- Boucher tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides</li> </ul>	<b>Évacuation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couper les réseaux (gaz, électricité, eau)</li> <li>-Sortir du logement avec un sac contenant les affaires de 1ere nécessité</li> <li>-Se rendre au point de regroupement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation</li> <li>-Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues</li> </ul>
<b>Inondations - Crues</b>	<b>Rupture de barrage</b>	<b>Chutes de blocs - Glissement de terrain</b>	<b>Séisme</b>
<b>Prévoir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas s'engager sur une route inondée</li> <li>- Respecter les déviations mises en place</li> <li>- Fermer les gaz et l'électricité</li> <li>- Évacuer sur préconisation des autorités ou des secours</li> <li>- Se réfugier sur un point haut (étage, colline,...)</li> </ul>	<b>Prévoir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les consignes données (évacuation ou non, itinéraires à emprunter)</li> <li>- Ne pas prendre l'ascenseur (coupure de courant)</li> <li>- Ne pas revenir sur ses pas</li> <li>- Séloigner des ponts et torrents</li> </ul>	<b>Prévoir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les déplacements ; dans la mesure du possible, rester chez soi</li> <li>- Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre</li> <li>- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol</li> <li>- Ne pas intervenir sur une toiture</li> <li>- Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone</li> <li>- Respecter les déviations mises en place</li> </ul>	<b>Pendant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restez où on est, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteur</li> <li>- Éviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts, des arches...</li> </ul> <b>Après :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couper le gaz et l'électricité ; pas de flamme</li> <li>- Évacuer et s'éloigner des bâtiments ; rejoindre un endroit dégagé (place.)</li> </ul>
<b>Feux de forêts</b>	<b>Chutes de neige</b>	<b>Risque industriel – Nuage toxique Transport de Matières Dangereuses</b>	
<b>Prévoir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débroussailler, entretenir les abords des habitations</li> </ul>	<b>Prévoir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se renseigner sur l'état des routes</li> <li>- Limiter les déplacements ; rester chez soi dans la mesure du possible</li> <li>- Protéger les canalisations contre le gel</li> <li>- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol</li> </ul>	<b>Prévoir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement</li> <li>- S'éloigner des volets</li> <li>- Respirer à travers un lingue humide</li> <li>- Asperger d'eau si possible les volets, portes et fenêtres pour les habitations situées en zone d'incendie</li> </ul>	<b>Consignes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement</li> <li>- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle</li> <li>- Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche</li> <li>- Fermer toutes les ouvertures et caferetur les aérations</li> <li>- Couper la ventilation et la climatisation</li> </ul>